

## QUESTIONS + REPONSES D'ECLAIRCISSEMENT

**COD22001-10017\_ Marché de service relatif à la fourniture, installation et mise en service d'une boucle locale en fibre optique dédiée dans les sites de Kinshasa**

Bonjour chers soumissionnaires,

Certains de vos collègues avaient soulevé quelques préoccupations concernant ce marché.

Veillez trouver ci-dessous les réponses apportées à chacune d'entre elles, indiquées en bleu dans le tableau ci-joint.

N°/Q	Date	QUESTIONS	REPONSES
01	Le 09/07/2025	Nous sommes intéressés par l'offre numéro COD 22001-10017. Nous sollicitons l'obtention de la FICHE de PARTICIPATION, pour lancer notre demande.	Nous n'avons pas prévu de fiche ou de modèle spécifique pour la lettre de demande de participation.  Toutefois, lors de la rédaction de votre lettre, nous vous prions de veiller à y faire figurer clairement certaines informations clés, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nom de l'entreprise ;</li> <li>• Le numéro et le titre du marché ;</li> <li>• Le ou les lot(s) sollicité(s) ;</li> <li>• L'ordre de préférence dans le cas où vous seriez retenus pour plusieurs lots, conformément aux exigences du guide ;</li> <li>• Etc.</li> </ul>
02	Le 09/07/2025	Nous vous contactons au sujet de de l'appel d'offre N°COD22001-10017.  Nous aimerions connaître les sites prévus pour la mise en service de la boucle via fibre optique	Tenant compte du caractère sensible des sites concernés, la liste détaillée de ceux-ci ne sera pas communiquée à ce stade de la procédure. Toutefois, nous vous invitons à considérer les éléments suivants :

N°/Q	Date	QUESTIONS	REPONSES
			<p>1. La topologie présentée dans le document du marché « COD22001-10017_Guide_Sélection_PUB » reflète fidèlement la réalité du terrain ;</p> <p>2. La distance linéaire du projet est comprise entre 15 et 25 km ;</p> <p>3. L'espace géographique concerné est relativement homogène, sans reliefs significatifs ni montagnes importantes.</p> <p>Par ailleurs, le soumissionnaire retenu à l'issue de la présente procédure bénéficiera, avant la soumission de son offre lors de la deuxième phase, d'une visite de reconnaissance des lieux.</p>

Fait à Kinshasa, le 14/07/2025.